

# Veaux halal dans la Creuse : pollution du ruisseau voisin et mal-bouffe pour les veaux ! Par Philippe Jallade

écrit par Philippe Jallade | 2 décembre 2014



Outre l'étude d'impact dont le lien est donné dans [l'article](#) de Christine Tasin, voir le « RAPPORT D'ENQUETE PUBLIQUE UNIQUE »

[http://www.creuse.gouv.fr/content/download/3309/20435/file/Rapport%20%27enqu%C3%AAt%20SAS%20Alliance%20Millevaches\\_St-Martial-le-Vieux.pdf](http://www.creuse.gouv.fr/content/download/3309/20435/file/Rapport%20%27enqu%C3%AAt%20SAS%20Alliance%20Millevaches_St-Martial-le-Vieux.pdf)

1 – Pour se mettre l'eau à la bouche, à propos de l'alimentation des animaux de ce centre et de compléments en sels minéraux, on y lit : « *Le complément en minéraux se fera en fonction des besoins et des prix du moment.* » **Donc, si les sels minéraux sont trop chers, les animaux vont se serrer la ceinture. Miam miam la bonne viande.**

2- « Les eaux de ruissellements des surfaces imperméables du site seront également canalisées et dirigées vers un débourbeur puis recueillies dans une cuve pour être réutilisées. »

Ces messieurs ignorent qu'un débourbeur, petit ou grand, il faut en purger le fond de temps en temps ? Ici, on envoie la purge du débourbeur au ruisseau voisin (ruisseau des Levades, non mentionné dans ce document) ? Chouette, c'est tentant, hein ?.

Les eaux recueillies ... vont être réutilisées pour quel usage ? Comme eaux de lavage des installations ? Elles ne peuvent pas être réutilisées indéfiniment, donc, de temps en temps, discret rejet au ruisseau des Levades ? Re-chouette.

Philippe Jallade